Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

Lettres. Avis, Correspondances, eto., a l'adresse du Reduc.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES

MONTREAL, VENDREDI 9 AVRIL, 1852

No. 54

COMMENT LES DOGMES RESISTENT, TRIOMPHENT ET NE FINISSENT PAS.

> Et ce qui est admirable, incomparable et tout à fait divin, c'est que cette religion, qui a toujours duré, a toujours été combattue. Pastal (les Pensées.)

Il est un article de T. Jouffrey, le philosophe éclectique : Comment les dogmes finissent.

Comment les dogmes finissent; en d'autres termes : Comment a dû finir et comment finira le dogme catholique?

Telle est le grand et terrible problème que cherchent à résondre, depuis la venue de Jésus-Christ, une soule d'hommes superbes ou passionnément avengles et méchants qui veulent faire autorité dans le monde, les uns par leurs systèmes et leurs erreurs, et les antres par une haine profonde et des persécutions inouïes contre la personne, les disciples et l'Eglise de notre divin Rédempteur.

Yoyez en effet ce qui se passe da temps des empereurs et dans les premiers siècles de l'Eglise ; que de maux de toute espèce fondent sur le Verbe de Dien ! que d'ennemis, et comme ils sont puissants et audacieux ! quelle

Arrêtez vons un instant devant cette figure impie de Julien l'Apostat, ce hadi persécuteur

Commissez-vous une fureur semblable à la sieme? Ne vous semble-til pis que, outre cette volonté saturique de détruire, d'anéantir le règne du Christ, il en a toute la puissance? A quoi aboutissent cependant tous ces efforts desespérés et tant de blasphêmes?

Descendez, franchissez plusieurs sideles, ar rivez au dix-huitième. Là, qui rencontrez vous au sommet de la grande Babel encyclopedique ? Voltaire, co perfide et insatigable insultent du dognie catholique, qui le traitait d'infâme, qui parlait à toute houre de l'écraser. Mais, malgro toute l'ivraic quira semée à pleines mains dans les champs du Seigneur, voyez, comme tonjours et plus que jamais, les moissons sont abondantes! comme la sainte parole refleurit chaque année, comme les dogmes resplendissent plus vivementencore et ne finissent point!

Pais sont acrivés ces ténébreux panthéistes. qui confessent l'unique dogme d'un dieu coexistant éternellement et co-substantiellement avec la matière qui participe par conséquent de la nature divine, sans cesser pourtant d'être une substance inerte, passive et manimée.

Or, ces derniers et tant d'antres, socialistes et novaceurs dont le monde se souvient à peine, ont dit aussi, dans le paroxisme deteur orgaeil, que les institutions humaines sont soumises aux lois du développement et du progrès, et que le dogme catholique étant d'institution positive, et partant susceptible de transfermation, dont sabir toutes les plases de mort et de regeneration, condition necessaire de tonte chose creec. Que, d'ailleurs, il fant à l'homme | revolte ? une foi nouvelle plus en rapport avec sa nature, ses besoins et les glorieuses destinées anxquelles il est appele Que le catholicisme, vicilli et rien de tout celu.

Insenses ! Purce qu'ils ont rajemi on rapiecé les vicilles nippes de quelques utopistes dormant depuis longtemps leur sommerl de mort parmi les tombes des genérations éteintes, ils ont era avoir en main la nouvelle rédenintion de l'humanité!

Eh bien I soit, à l'œnvre, régénérateurs des societés humaines, réformateurs de la sigesse du Christ, donnez-nous vos dogmes, vos doctimes, vos preuves, vos exemples, vos saints, vos martyrs!

Les dogmes sinissent, dites-vons; mais, voyons. aissez un instant tomber vos musques, car il me semble très bien vous reconnaître, et qu'il y a bientôt deux mille ans que vous répétezte même blasphême; ne vous appeliez-vous pas les scribes et les pharisiens, du temps de |"à l'homme.

N'êles vous pas les enfants de Celse, de Lucien, de Manès, de Montan?

Ne vous ai-je pas vus ensuite parmi les unitairiens, les donatistes, les ariens, les pélagiens et les entychéens?

Ne comptiez vous pas parmi les enfants de i gnose et du néo-platonisme ?

N'êtiez-vous pas à la suite de Valdo, de can Hus, de Jérome de Prague, de Luther, le Calvin?

Ne vous nommiez-vous pas hier d'Alembert, Diderot, d'Ho'back. Lamettrie, Helvétius, Condorcet; n'ériez-vous pas les disciples et idolatres du patriarche de Ferney?

Et aujourd'hui, ne vous appelle-t-on pas Saint-Simon, Fichte, Hegel, Schelling, Paulus, Lamenmis, Stranss, Ronge 1

Vous voyez donc bien que je vous connais, et que, sons d'antres noms et sons d'autres masques, vous êtes tonjours les mêmes hommes. Eh bien! les peuples vous ont vus et entendus, et ils rient de vos systèmes et de vos doctri-

Vous repoussez le dogme catholique, vous répugnez à le prendre pour fondement de votre croyance, parce que votre superbe raison ne pent le soumettre à l'analyse, et qu'il n'y a pour vous de vérités que celles que votre raison touche et saisit d'une manière pour ainsi dire géométrique. Mais, dites-moi, vous comprenezvous bien vous-même ! Et la création tout entière, en avez-vous la perception claire, bien distincte ? Ses lois, l'ordre l'harmonie de son ensemble, vons sentez tont cela, n'est-ce pas? Mais pourriez-vous me l'expliquer? C'est pourtant là la nature visible, tangible, extérienre, et ses mystères vous échappent. " Mais ceux-" là, dites-vous, n'humilient pas notre raison " car si les causes sont inconnues et résistent " à notre intelligence, les effets sont là du " moins, et nous les observons, et nous les apprécions, et nous en jouissons dans la mesure et selon les besoins de notre intellect.

" Mais la dogmatique du catholicisme, dans ses mystères impénetrables, défie doublement notre raison, en ce que d'abord ces mystères, la raison no peut les atteindre, et ensuite parce qu'ils lui sont évidemment contraires."

Oni, cela est vrai, le dogme du péché originel, le mystère de la trinité, l'incarnation, le dogme de la rédemption tout entière, les sacrements, enfin tous les mystères de l'Eglise de Jésus-Christ, dépassent les bornes de notre faible raison; mais en quoi, dites moi, les trouvez-vons contraires à cette même raison? Qu'y n-t-il là qui la puisse mettre en émoi, en

Les mystères sont le sondement, le pilier et la voûte de cette magnifique syr thèse qui s'appelle la foi catholique. Touchez à un seul de à bout de paissance et de vie, ne répond plus à ces mystères, et tout l'édifice ébranle s'écron-

> Ils appaient et justifient la morale évangélique, comme cette mome morale les appuie et les justifie dans la plus intime et la plus admirable des lois de solidarité. La morale du Christ ne se comprend point sans les mystères, et les mystères ne se comprennent pas non plus sans la morale.

" Certainement, dit Pascal en parlant du ' peché original, rien ne me heurte plus rude-" ment que cette doctrine. Et cependant, sons "ce mystère, le plus incompréhensible de tous,

" nous sommes incompréhensibles à nous-inêmes. Le nond de notre condition prend ses retours et ses plis dans cet al îme, de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable

" La dernière démarche de la raison, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent : elle est bien faible, si elle ne va jusque là ; il fant savoir douter, assurer où il faut, se sommettre où il le faut ; qui ne fait ainsi n'entend pas le force de la rai-

Et, chose étrange, c'est au nom de cette même raison que vous discutez et rejetez les dogmes de la foi catholique, tont comme s'il y avait quelque houte, quelquepéril " à croire 'aux dogmes d'une religion, dont la principa le marque, dit Pascal encore, est d'obliger l'homme à aimer Dien et à le suivre, qui connaît parfaitement notre concupiscence et Pimpuissance où nous sommes par nousmême d'acquérir la vertu, et qui, parmi les remedes qu'elle y a apportés, nous a ensei-

gné la prière." Que voudriez-vous au lieu de tontes ces suquels dogmes choisiriez vons? Y u-t-il nno morale plus appropriée à la nature, aux besoins et aux destinées de l'homme?

Répondez : Aimez-vous mieux que, en désespoir de lui-même, l'horque invoque, au milien des mille doutes qui ligissiègent, de tontes les passions et de tous les désirs qui crient au fond de son cour, le dien innet et solitaire des déistes ou bien le néant, cet épouvantable lien des athées? on bien encore celui de vos fantaisies panthéistiques ? Mais la raison trou-

Qu'aurait-elle à faire de ce dieu qui règne dans le ciel, an sein de sa tonte-paissance et pour son unique gloire, abandonnant la création à elle-même, et ne s'occupant pas plus de 'homme que du ver de terre que l'homme écrase Ini-même quand il bii plaît; qui ne vent ni prières, ni sacrifices, ni cœnrs contrits et humiliés; qui laisse l'homme vertueux sans les récompenses de l'antre vie, et le méchant sans les peines éternelles qu'il a méritées?

Le Néant ! Oh ! je détourne avec horreur mes yeux et ma pensée de cette lamentable dissolution de toutes les espérances de l'huma-

Quant au Dien de vos panthéistes, je m'en moque, me croyant Dieu coinine lui, puisque je suis co-participant de sa purssance et de son élemité; mais le plaisant dieu que je suis! le ordinaires de sa puissance. vivant du jour au jour, a vec des désirs infinis ignorant pourquoi j'existe, d'où je viens, quelle sera ma transformation dernière, et pourquoi je meurs, et la nécessité qu'il y a que je meure, puisque je suis une portion de la substance divine, éternelle? Or, cela étant, que devient la moralité de mes actions, honnes ou manvaises qu'elles soient ? Qu'importe, après tout, n'ayant rien à craindre, et n'apercevant audessus de moi ni juge ni vengeur!

Ah! vous trouvez que les dogmes s'en vont et finissent ; mais regardez autour de vous et dans le passé, et voyez bien quels sont les dog mes qui finissent ou qui ont dejà pris fin.

Ainsi, que reste-t-il des dogmes hérétiques manichéens et les donatistes, que sont-ils de-

Croyez-vous encore à une longue vie pour la dogmatique de Calvin et de Luther ? et ne

(1) Pascal (les Pensées).

voyez-vous pas ce qui se passe déjà en Angleterre et en Allemagne parmi les disciples et les sectateurs de la réformation? Le rationalisme les décompose et détruit successivement les uns après les autres tous ces dogmes de déraison et d'impieté.

Et les eneyelopédistes, et Voltaire, et Rousseau, et toute cette audaciense philosophie du dix huitième siècle, vous semble-t il que cela vive encore?

Et nos derniers réformateurs, socialistes, libres penseurs, mythiques et panthéistes de tou'e couleur, à partir de Saint-Simon jusqu'à notre fameux abbé Châtel, les pouvez vous compter encore et vous donner le temps de soulever le froid linceul qui couvre leurs noms, leurs dogmes et leurs froides reliques ! Quel ossuuire! Seigneur, et que de morts qui croy aient vivre éternellement, en appelant les autres hommes à la régénération et à une vie

Qui pourra jamais souffler sur ces cadavies et leur redonner un semblant de vio?

Voilà donc tout ce qui reste de ces magnifiques systèmes, de ces dogmes resplendissants de sagesse et de vérité, de tout ce verbe imblimes et inessables doctrines? Quel Dieu, puissant de la folie et de l'orgueil! Voilà l'issue des erreurs et des mensonges, et voilà comme toute cette sumée de la prétendue sagesse humaine s'est ensuie, sans qu'il en soit resté rien!

Mais si, du milien de ces ruines de la dogmatique hamaine, vous osez maintenant re garder en face celle du vrai Dien, celle qui dure, traversant les siècles, ne s'altérant ni ne finissant jamais ; celle qui est l'a/pha et l'oméga de la foi catholique, qui se lie tellement à la sainte doctrine de Jésas, qu'elle en est la vera-t-elle à ces changements, satisfaction, condition et la vie, et qui, restant inaccessible repos, sécurité de conscience et de bonheur? à l'orgueilleuse raison des hommes, n'en est pas moins cette lumière vive qui nous guide infailliblement dans les véritables sentiers du salut, ne vous sentirez-vous pas presse, contraint, sons l'irrésistible impulsion de votre conscience, de dire avec Pascal, d'abord :

" Le Messie est venu enfin en la consomma-'tion des temps, et depuis, quoiqu'on ait vn naître tant de schisme et d'hérésie, tant renverser d'Etats, fant de changements en toutes choses, cette Eglise qui adore Celui qui a toujours été adoré a subsisté sans interrupnion: ct ce qui est admirable, incomparable et tout à fait divin. c'e-t que cette religion qui a toujours duré a toujours été combattue. Mille fois e le n été à la veille d'une destruction " universelle, et, toutes les sois qu'elle a été en " cet état, Dieu l'a relevée par des coups extra- jouis à la même époque que nons. Ces sêtes

"C'est ce qui est étonnant, c'est qu'elle s'est maintenue sans fléchir et plier sous la volonte des tyrans."

Et de dire ensuitenvec nous pour extrême | moments de bonheur, conclusion:

vie résistent, triomphent et ne finissent point.

DE GUELOUES FETES CHRETIENNES.

Ceux qui n'ont jamais reporté leurs cœurs vers ces temps de foi, on un acte de religion des premiers âges? Et les ariens les pélagiens, plaisirs qui n'ont pour oux que leur innocence ; l'endemain des plaisirs. "O homme, dis cit le les gnostiques, les néo-platoniciens, comme les | ceux-là, sans mentir, sont bien à plaindre. Du moins, en nous privant de ces simples amuse. sainte, et l'Hozannali était change dans le cri pas de plus puissantes leçons. cri de vive la mort! Chose étrange! des hom- Un volume ne suffirait pas pour pein re en

mes puissants, parlant au nom de l'égalité et des passions, n'ont jamais pu fonder thie fête, et le saint le plus obscur, qui n'avait jameis proché que panvreie, obéissance, renoncement aux biens de la terre, avait sa solemuité au moment même où la pratique de son culte exposait sa vie. Apprenons par la que tente fete qui se rallie à la religion et à la mêmo re des biensuits est la seule qui soit durable. Il ne suffit pas de dire aux hommes, Réjonissez vous, pour qu'ils se réjouissent; on ne cree pas de ouis de plaisir comme des jours de deal, et l'on ne commande pus les ris massi flac lement qu'on peut faire couler des larmes.

Tandis que la statue de Marat remplaçait celle de St.-Vincent de Paul, tandis qu'on celébrait ces pompes dont les anniversaires ser ent marqués dans nos fastes comme des jours d'éternelle douleur, quelque pieuse famille chomait en secret une set chrétienne, et la religion melait encore un peu de joie à tant de tristesse. Les cours simples ne se rappellent point sans attendrissement cas hours d'epanchement où les familles se rassemblaient au tour des gâteaux qui retraçaient les présents des mages: L'aïenl, retiré pendant le reste de l'année au fond de son appartement, reparais: suit dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Ses petits enfants, qui depuis longtemps no révaient que la fête attendue, en ouraient ses genoux, et la rajeunissaient de leur jeunesse. Les front respiraient la gaieté, I's cœurs étaient épanouis: la salle du festimétait merveillensement décorée, et chacun prenait un vêtement nouveau. On tirait au sort ces royantes qui ne contaient ni soupirs ni lar nes: on se passait ces sceptres, qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait.

On ne peut donter que ces institutions ne serissent puissamment au maintien des nieurs, en entretenant la cordinlité of l'amour entre es parents. Nous sommes déjà bien loin de ces emps où une femme, à la mort de son mari, venuit trouver son fils nine, tui remethit les clels, et lui rendait les comptes de la maison comme au chef de famille. Nous n'avons plus cette haute idée de la dignité de l'homme, que nous inspirat le christianisme. Les mères et es enfants aiment mieux tout devoir aux articles d'un contrat, que de se fier aux sentinents de la nature, et la loi est mise partont à la place des mœurs.

Ces letes chrétiennes avaient d'autant p'n3 de charmes, qu'elles existaient de toute autiquité, et l'on fronvait avec plaisir, en remontant dans le passé, que nos aïeux s'étaient réétant d'ailleurs très multiplièes, il en résultait encordque, malgré les chagrins de la vie, la religion avait trouvé moven de donner de race en race, à des millions d'infortunés, que ques

Dans la muit de la maissance du Messie, les Les dogmes du Dien qui est la vérité et la troupes d'enfants qui adorajent la crèche, les églises illuminées et parées de fleurs, le peuple qui se pressait autour du bercean de son Dieu, les chrétiens qui, dans une chapelle retirée, faisaient lenr paix avec le ciel, les a'leluia joy eux, le bruit de l'orgne et des cloches, offraient une pompe pleine d'innocence et de mijeste.

Immédiatement après le dernier jour de folie, trop souvent marque par nos exces, vena t était une sête de samille, et qui méprisent des la cérémonie des Cendres, comme la mert se prêtre, souviens toi que tu es poussière, et que tu retournerus en poussière!" L'officier qui se tennit ments, nons donneront-ils quelque chose? auprès des rois de Perse pour lui rappeler qu' Hélas! ils l'ont essayé. La convention ent ses ils étaient mortels, ou le soldat romain qui jours sacrés: alors la famine était appelée abaissait l'orgueil du triomphateur, ne donnait

FEGRETARIES.

BERTAL.

Episode des Guerres d'Afrique.

Eh bien !... maintenant, au galop! marche d'un air menaçant, comme s'il ent voulu protester contre cette retraite qui scule les sunvait tous d'une mort inévitable... Ils arrivèrent sains et saufs sous les murs de Bouffariek d'où ils entendirent comme d'immenses clameurs qui, partant de la plaine, leur annon gaient qu'ils avaient été vns, mais trop tard, par les Hadjoutes desappointes.

Le soir du même jour, une cavalende com posée de spahis et de gendarmes maures, entrait à Alger conduisant entre deux linies de soldats un Arabe fortement garotte et qui semblait épuise de latigue; un magnifique cheval noir suivait un neu plus loin.

La loule, qui regarduit passer, sodemandait qui pouvait être cet Arabe mené en i grand ap-—C'est nu Kabyle qui a tire plus d'un corp

de susil sur nous, disnit l'un. - Il a jieut-otro doja tuo plus do Français

de sa terreur.

L'infortuné Bertal marchoit la tête baisséei les youx fixes à terre, et sonffrant tontes les tortures d'une âme fière qui craint de rencontrer un regard de mépris et de pitié.

Il out à subir, dans ce court trajet de la ville, plus de souffrance qu'il n'en avait éprouvé depais longtemps pent-être. Mnis enfin il atteignit la prison, dont les portes épaisses se reformerent sur lui avec un bruit lugubre. D'au-Pais, se tournant encore une fois du côté où tres portes encore se referanérent sur lui, et il supposait les ennemis, il brandit son sabre cina minutes après il était complètement sénacinq minutesaprès il était complètement séparé du reste des vivans.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans amener de

changement dans sa position. Chaque matin, le geolier lui jetait un pain noir, regardait dans son cachot d'un air, soupconneux, et partait jusqu'au lendemain, emportant le jour avec lui, car le cachot de Bertal n'était éclaire que par la lampe de son pour-

Un jour cependant, le huitième à peu près depuis l'acrivée du prisonnier, le geblier ne se présenta pas seul ; quatre soldats, l'arme au bras, l'accompagnaient.

-Allons, debout, he, la-bas! c'est unjourl'hui que vous comparaissez devant le conseil de guerre.

-Ah! s'écria le jeune homme en se dressant précipitamment.... La sénuce fut longue, orageuse; lantôt les

juges parlaient contre le spahis, tantôt ils parqu'il y a de jours dans l'année, disat un autre. laient en sa faveur ; après plusieurs houres de Si tu n'es pas sage, jo te fomi manger débats, ils se retirérent pour délibérer ; après par les Arabes disait une grosse more à son dix minutes d'attente, il fut décide que Bertal, | --Le bonlieur est répandit ur joul ce qui Ali Mehemmet en enerchant à composer son dix minutes d'attente, il fut décide que Bertal, | --Le bonlieur est répandit ur joul ce qui Ali Mehemmet en enerchant à composer son dix minutes de la control de desertion et de tentative d'ho- mientaire, et moi, moi je suis seul! Enfant visage, rien n'est encore perlu :: J'ini voir fut admis auprès du gouverneur.

micide sur la personne d'un officier, était condamné à mort !....

Le len lemain de la condamnation à mort de Bertal, les portes de sa prison retentirent de coups précipités, quelques momens après le lever du soleil.

Son cachot, placée au-dessous de la porte d'entrée, donnait sur la première cour ; il était nere par un soupirail qui bien que trop étroit pour laisser parvenir le jour, se trouvait cependant suffisant pour laisser arriver jusqu'à lui les bruils extérieurs des environs de la prison.

Il n'entendit d'abord que les hurlemens du chien de garde et la voix menaçante du geolier qui semblait parlementer à travers le guichet grille de fer, donnant sur la rue.

Mais une voix bien connue le fit tressaillir et s'élancer de son grabat au pied du soupirail dont la forme sinueuse empechaitde rieu apercevoir de dehors.

Celle voix etuit celle de Ben-Ali-Mehemmet qui cherchait à pénétrer dans la prison. Malgre toute sa persistance, les prières du cheik ne furent point écoutées, et le guichet se referma.

Bertal sentit son cour se serrer, il se mit à marcher dans son cachot à grands las. Ainsi, me refuser même la scule consola-tion que je puisse encore avoir! repousser mes amis des amis que jo n'ai rencontres que dans

Et, comme quelques cris joyeux vinrent de de la ruc frapper ses, oreilles :

l'Atlas!

déshérité, j'ai sous les yeux le riche patrimoine de la samille humaine, et le ciel m'a refusé ma part.

mon Dien, pourquoi me sont-ils donc attendre si longtemps l'heure du sucrifice, pour juoi ne pus me tuer tout d'un coup! La porte de son cachot s'ouvrit; le geolier.

élevant sa lampe, lui montra deux étrangers qui le snivaient, Ben-Ali-Méhemmet et sa gracieuse fille Beni-Mussa. S'élancer vers enx, presser sortement les

moins du vieillard, que l'émotion empêchnit de parler, serrer plus doncement celles de Beni-Mussa dont la figure était converte d'un voile, fut le premier monvement de Bertal.

Cette joie sut comme un rayon de soleil qui se fait jour entre d'épais nonges, et disparut aussitô!. joie de malheureux, joie fugitive qui mourt en naissant!

Ils resterent quelques nimutes sans pouvoir se parler ; leurs traits, où le bonheur avait brille un moment, prirent peu à peu l'expression plus sombre de la melancolie.... de la douleur et ensir, sons le voile qui enchait Beni-Mussa, des sanglots se frayèrent un pas-

Le geolier sortit brusquement en leur laissant sa lampe.

-Bertal ! had -Mon père! ma sœur!

Er leuis mains se presserent de nonveau. Allons! allons, en fans que vons étes, du Ben-Ali-Mehemmet en cherchant à composer son

le gouverueur, il ne refusera pas une grace si juste que la tienne. Aies bon espoir, mon fils, un brave capitaine, qui ora fait entrer Puis il s'écria, dans un accès de rage : Eh! tout à l'heure, m'a promis de me faciliter une entrevue avec le général-gouverneur. Il c's i's venu pour te dire d'espérer.

-Et Ben-Ali, s'écria Bertal, incapable d'ar. reter longtemps ses pensées sur lui-neme. Bon-Ali, en avez-vons en des nouvelles ? Les yeux du vieillard se remplirent de lur-

mes, at il secoun tristement la tête. -Les Bensigris l'auront garle dans l'espoir l'une riche rançon; soyez en sûr, il vons sera

rendu. Le cheik ne répondit rien ; mais il frappa fortement pour se faire o vrir.

-Je reviendrai dans pen, mon fils, et ...-Viens, Beni-Mussa, viens mon enfant, dit doncement le vieillard, ne pouvait fini cette phrase qui aurait exprimé un doute sur le succes. - Dans un instant, nous serons ici !

En hisant un signe de la main, il sortit avec la jeune fille, dont la démarche chanceante apponçait la plus grande anxiété.

Et soitant de la rison où il laissait Bertal livré à une lueur d'espérance, bien faille sans doute, mais suffisante cependant pour celui our,quelques instants au parayant,u'osait compter sur personne, le cheik et sa fille se dirig rent ve s la demeure du gouverneur. Arnyé sons le portique de marbre blanc auf en dero. rait l'entrée, le vieillard demanda le capita e ananchil devait son entre dans la prison? O . les fit monter, et cinq minutes après il dé ail les seules cérémonies de la semaine tion commerciale, et qu'il pensait que la sespussi nou n'entreprendrons point de les désoin de représenter dignement ce clergé en deuil, ce autels, ces temples voilés, cetta mubeau, enfin ce Dien qui ouvre la route du ciel la terre, avec une religion divine, d'intarissahles espérances.

CHATEAUBRIAND.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 9 AVRIL 1852.

PREMIÈRE PAGE: -- Comment les Dogmes resistent, triomphent et ne finissent pas.-De quelques Fêtes Chrétiennes.

FEUILLETON: -- Bertal, Épisode des Guerres d'Afrique, (suite et fin.)

Les bons exemples ne profitent guère au Montreal Witness. Lorsqu'il voit les clearcrits du Haut Canada, s'éclipser de l'arene, les uns sous le poids du ridicule de leurs fureurs anti-catholiques, les autres par le sentide leurs systèmes; torsqu'il sait que les nive-Jeurs du Bas-Canada, Canadiens et autres, se taisent, par dissimulation on par intérêt, sur ne pent encore se résondre à dépouiller le salué sur son passage. vieil homme. Il ne convient pas de le suire dans ses pérégrinations en dehors des froits existants et reconnus ; ce serait long et pen instructif pour nos lecteurs qui savent ce qu'ignorent les éditeurs du Witness) que les catholiques de ce pays ne possèdent aucune franchise qu'une loi solennelle ne leur assure, et dans laquelle les diverses sectes relirienses de la colonie puissent voir une source dées là où les engagements contractés expide mal on la moindre cause de l'esion pour rent. ·lles. Le Witness devrait connaître cela, car est un point capital que cette ignorance de nos lois et de notre état de société pour des journalistes qui ont le goût de pérorer sur ces choses! Les allusions du Witness à certains gs testamentaires, s'harmonisent parfaitement rec ses réflexions sur la communanté des cacholiques. Mais si les faits que nous avons publiés sur cette matière ne le convainquent pas, nous abandonnerous cette tâche facile à es confrères de langue et de religion plus libéraux que lui sur ce chapitre.

Le Witness apprend à ses lecteurs que "le Canada est certainement le paradis des prêprésence et les animosités furibondes des prédicants du Witness et consorts, sur cette terre, attestent combien ce paradis temporel y est imaginaire à l'égard de qui que ce soit.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer Baltic est arrivé le 4 à New-York, apportant les quelques nouvelles dont suit le sommaire té égraphique.

ANGLETERRE. - Lord Brougham a soumis à jet. la chambre un bill pour limiter à trente-cinq jours la période entre la dissolution et la réonverture du parlement. Il a exprimé l'espoir qu'avant la dissolution, il sût adopté des mesures pour prevenir la fraude et les corruptions électorales. Le duc de Newcastle, en soumet-

Suinte; on sait de quelle magnificence elles sion prochaine nese passerait pas sans qu'un parétaient dans la capitale du monde chrétien: lement nouveau eut occasion de prononcer le verdict définitif de la nation sur la marche du er le Nous luissons aux peintres et aux poètes le système proposé par le gouvernement de Sa Maje té à la chambre des communes

Lord J. Russell requit du chancelier de l'ésique sublime, ces voix célestes chantant les chiquier de déclarer si les ministres avaient donteurs de Jérémie, cette passion mêlée d'in- l'intention d'aviser la couronne touchant une compréhensibles mystères, ce saint sépulere dissolution du parlement et d'en former un environne d'un peuple abattu, ce pontife la nouveau le plus tôt possible. Le lord chancelier vant les pieds des pauvres, ces ténèbres, ces repondit que l'intention et le désir du gouversilences entrecoupes de bruits formidables, ce nement é aient de se mettre en présence d'un iri de victoire échappé tout-à-coup du tom- nouveau parlement, voulant néaumoins par là exprimer sa confiance dans l'administration acaux âmes délivrées, et laisse aux chrétiens sur tuelle, qui aura à soumettre les mesures qu'elle jugera de son droit de proposer.

Lord J. Russell déclara ne pas vouloir s'opposer plus longtems au vote des subsides de la marine et de l'armée, et que, la dissolution du parlement étant une éventualité désirable, selon que le permettait l'atilité du service public, il pensait qu'on ne devrait procéder à d'autre discussion qu'à celle des mesures indis-

Le steamer Great Britain partira d'Angleterre pour New-York au 1er mai. On a constaté que la vitesse de sa marche est de quinze milles à l'heure.

France. - Des lettres de Paris annoncent que le budget sera prochainement soumis au corps législatif. On y proposera de réduire de 50 ou 55 mille hommes l'effectif de l'armée; mais il est probable que la gendarmerie sera renforcée de 20 mille hommes.

Le général Cavaignac, avant de se refuser à siéger dans la chambre législative, ayant voulu consulter à ce sujet les généranx Lamoricière et Bedeau,a demande à cet effet des passe-ports pour se rendre auprès d'eux en Belgique. On lui a réponda que des passe-ports lui seraient ment invinc ble de l'iniquité trop palpable accordés, mais que la frontière lui serait fermée pour son retour.

Le Président a assisté en personne à une revue sur le grand quarré des Tuileries où tout ces mêmes systèmes, et que le vide se fuit s'est passé avec grand éclat. En retournant reellement autour de lui, le Montreal Witness à l'Elysée, des cris de "vive l'empereur!" l'ont

Les journaux ministériels contredisent les rumeurs ayant rapport à la création d'un nou-

vean système de taxes. Le Président a promulgué un décret régle-

mentant a marine marchande. Le commerce s'améliore à Manchester, y ayant apparence d'une augmentation des demandes, et les laines étant beaucoup deman-

ARRIVAGE PLUS RÉCENT.

Nous devons à l'arrivée de l'Africa, de retour à New-York vendredi soir, des avis plus récens d'outre-mer.

ANGLETERRE. - Les ministres onr consenti à dissondre le parlement après Pâques ou, le plus tard, après la Pentecôte.

Une lettre est parvenue à l'Amiranté, écrite du Détroit par le Dr. Rue, annonçant son arrivée dans ses parages, à la suite de recherches infructueuses en quête de Sir John Franklin, sur le point le plus reculé auquel il avait pu atrant de pouvoir penétrer plus avant, il com-

mença d'opérer son retonr le 19 noût. M. Howe a proposé un bill dans la chambre des communes pour l'extension du droit de d'incapacité légale ou intellectuelle serait par 89 voix pour la motion et 214 à l'encontre, donnant une majorité de 155 en savent du re-

France.—Les journaux se livraient à beaucoup de conjectures sur les procédés qui occupaient les discussions du corps législatif convoqué aux Tuileries ponr le 29 mars.

d'ouverture du président qu'un document unt une pétition de Manchester, en a pris occa- d'une importance ordinaire en politique, et son d'interpeller les ministres touchant leur ne devant offrir qu'un résume des actes du 2

étranger à la France, et la plupart sont d'Ita-

Le Moniteur du 26 contient la loi de cenmars y est intercalé, moins l'article 13 interdisant les sociétés secrètes.

Le candidat du gouvernement a été battu rar 5000 voix à Lyon, l'un des grands centres du socialisme.

An nombre des sujets qui doivent occuper l'attention du conseil d'état est le frappage et l'effigie de la monnaie de cuivre.

Le bruit court que l'Empire sera bientôt proclamé malgre l'opposition de la Russie.

Les communications par la voie du sleuve sont interrompues entre cette ville et Laprairie par suite d'un commencement de débâcle qui s'y est opéré depuis trois jours. La glace est mauvaise devant la cité. On ne traverse plus en voiture que vis-à-vis Longueil-

POURSUITE CRIMINELLE POUR DIFFAMATION .-D'après le Western Progress, journal publié dans le Haut-Canada, M. John George Vansittart publia en novembre dernier dan; le zomté d'Oxford une correspondance qui avait en lieu, selon les apparences, entre M. Hincks et un individu du nom de McNab. La teneur de cette correspondance, si dès lors elle n'était jugee fausse, plaçait M. Hincks dans une position tout-à fait désavantageuse comme homme public et comme citoyen. Aussi, fallut-il voir la basse mulignité avec laquelle certains organes tories du Haut-Canada accueillirent dans la Province du Ca-ce conte dissamatore et le repandirent dans nada, ce ler jour de les deux sections de la province. Ce n'était la toutesois que le premier acte d'une source de trame contre le premier ministre d'aujourd'hui; en voici maintenant le second et le dernier dans la plainte en dissanation que vient de porter M. Hincks contre le disseminateur du libelle, M. Vansittart. Originée dans les machinations ténébreuses de l'hostilité vindicative, cette affaire va se dénouer par un arrêt solennel qui assignera au libelle ainsi qu'aux détracteurs qui y ont applaudi le veritable caractère de l'un et des autres. Nons citons plus has la déclaration sons serment de M. Hincks servant de base à la procédure criminelle qu'il adopte contre M. Vansittart, et nous suivrons le procès jusqu'à la sentence définitive qui doit y mettre un terme, sans nous arrêter pour le moment aux par tieularités du délit qui en fera la matière.

PROVINCE DU CANADA, L'information et CITÉ DE MONTRÉAL, plainte de l'honora-

ble Francis Hincks, C'est à savoir: teindre étrit 70 degres 30 minutes de longitu- de la cité de Québec, dans la province du Ca-Ires—Surely, Canada is the paradise of de nord, à 101 degrés ouest dans les possessions nada, inspecteur-général des comptes publics priests!" Le mot est en pure perte, car la de Victoria. Arrête par les glaces et désespé- de Sa Majeste pour la dite province du Canada, étant assermenté ce premier jour de mars de division escalada les montagnes les plus inacl'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-deux, en la cité de Montréal, dans la dite province, devant moi, l'honorable Philippe vote en Angleterre et dans le pays de Galles, | Panet, l'un des juges de la Cour du Banc de la de telle sorte que tout individu majeur exempt Reine de Sa Majesté pour le Bas-Canada, declare, le dit informant, qu'il a été candidat electeur. Un débat long et queique peu anime | pour la représentation en parlement du Comté | session de 5 à 6,000 têtes de bétail. Toutes ces | de 1789, la maison d'Orléans se trouvait coms'en étant suivi, la chambre se divisa et vota d'Oxford, dans le Haut-Canada, lors de la der- opérations ont été accompagnées d'une plaie plètement ruinée. nière élection générale des membres devant représenter le peuple du Canada en parlement; laquelle dite élection pour le dit comté d'Oxford dans le Hant-Canada, commença par la nomination des candidats dans la ville de Woodstock, dit comté d'Oxford, le vingt-quatrième jour de novembre dernier; que, dans On s'attendait à ne trouver dans le discours | une certaine circulaire, imprimée et publice à janvier. Les chess rebettes kusirs, ayant for-Woodstock, dans le dit comté d'Oxford, dans le mellement demandé la paix, le 15 de ce mois, Haut-Canada, le dit vingi-quatrième jour de ce mois de novembre dernier, sont contenues | Majeste ne pouvait pas traiter avec des rebel- | En biens patrimoniaux politique suture. Lord Derby a réplique qu'il décembre. Mille détenus politiques, déjà les allégations dissimatoires qui suivent sur le les, qu'ils doivent se rendre tous sans condi- En domaines engagés désirait avec anxiété le réglement de la ques- partis de France, doivent être confinés à Alger, compte de l'informant: "L'on verra que tan- tion, espérant en la clémence de Sa Mujesté, En rentes

1250 à Oran, et 400 à Bone. La Patric les dis que M. Hincks était ministre de la Cou- et que cette demande, faite de bonne for et donne pour émissires de Mazzini, et dit ronne, en 1843, et l'un des conseillers assermen- d'une manière solennelle, les hostilités cessequ'au moment de leur arrestation ils se con- tés du représentant de Sa Majesté en Ca- raient aussitot. Huit jours se sont écoules de. certaient avec ce demagogue. On rapporte nada, IL A ÉTÉ COUPABLE DE LA PLUS d'un autre côté qu'ils étaient à dîner à table GROSSIERE CORRUPTION qu'il soit pos-Phôte. Dans le nombre sont compris 10 ou sible de concevoir, et dont la correspondance 12 Italiens, qu'on avait déposés à la préfecture elle-même pout seule donner une idée." Et de police. Sur 64 personnes arrêtées dans les le dit informant dit qu'il a été informé, et croit environs du Palais Royal, près de quarante ont véritablement que la dite circulaire, contenant trer chez les Amasolas et le pays de Seyolo, été remises en liberté; ce qu'il en resto est l'allégation diffamatoire précitée, a été imprimée et jubliée par John George Vansitlart, de kamma, pour s'emparer du bétail et dévaster a dite ville de Woodstock, et du township de Blandford, dans le dit comté d'Oxford, dans le tralisation administrative. Le décret du 28 Haut-Canada, écuyer, dans le dessein d'avilir, iniurier et flétrir le dit informant, et d'attirer dition, les hostilités continueront. Pendant ces sur sa personne la haine publique, le ridicule et le mépris.

"Et le dit Informant ajoute que la dite circulaire contient six lettres présentant l'apparence d'avoir été écrites et signées par lui, dit informant, lesquelles sont numérotées dans la dite circulaire par les chistres, 1, 3, 6, 9, et les Hottentots et Castres errants. Une rigon-10,et lesquelles dites lettres ayant en tête certains mots imprimés en carnetéses italiques, beaucoup les troupes dans leurs opérations et sont ainsi qu'il suit. (lei sont citées les leitres passurers la sommission de ces bandits rebelles. contenues dans les dites circulaires.) Le dit On est entré en pourparlers avec Bohoo et son informant dit de plus qu'aucune des dites lettres n'a été écrite on envoyée par dui, Informant, au dit Dugald C. McNab, auquel referent les dites circulaires, non plus qu'à aucune autre personne; et si des lettres conçues dans les termes et à l'effet indiqué dans les six lettres susdites, et comportant être des lettres originairement écrites par lui, dit informant, et signées de lui, existent, le dit informant jure solennellement que telles lettres ninsi que leurs signatures ne surent jamais berites ni autorisées de sa part, et qu'elles sont, de fait et en vérité, des saux :- l'ourquoi le dit informant prie qu'il émane un ordre de sommation contre le dit John George Vansittart, et qu'il soit ultérieurement procédé sur le tout conformément à la loi.

F. HINCKS. (Signé) Assermenté devant moi. dans la Cité de Montréal, nada, ce ler jour de Mars 1852. PHI. PANET, J. B. R.

La comparution de M. Vansittart, pour répondre à cette accusation, doit avoir lieu le 6 280,000 âmes. Sur ce chiffre, on compte enmai prochain devant la cour du Banc de la Reine dans le Haut-Canada.

Cap de Bonne Esperance.

Les troupes du majer-général, qui étaient parties de Wittlessa au nombre de 1,000 hommes, montent aujourd'hui a 4,000, en y comprenant le corps de 219 chevaux et de 320 fantassins du capitaine Tylden, la colonne du colonel Mackinnon, le lieutenant-colonel Michel, le 6e régiment, les Fingors, trois pièces d'artillerie et un train de 100 fourgons du commissariat. Le 9 décembre, le major-général s'est avancé en trois divisions pour attaquer les Kraats de Tyopo, au pied des montagnes Thabo-Mtchako, tandis que le capt. Tylden entrait par le sud; le corps principal, sous le général, par Mackay's Neck, et le lientenant-colonel Michel avec le 6e royal Warwickshire, Riffles publique sur les deux hémisphères, a néamet Fort Peddle Fingors nar le Sud Fst. Cette cessibles, dont il chassa l'ennemi et son bétail. Ce dernier échappa à l'aide d'un grand brouillard. Toutefois, le capt. Tylden s'empara de 1,030 têtes, sans compter les chevaux et les ce qui se rapporte aux questions de fait, en elachevres Il n'y a cu que deux tués et deux guant la partie purement polémique. blessés. Le 29, le major-général était en posincessante, dans un pays hérissé d'obstacles de tous genres. Le 1er janvier, les troupes sont des revenus et des dettes du duc Louis Philipretournées au quartier-général, à King-William s-town, avec environ 23,000 têtes de be tail, plusieurs milliers de chèvres et quelques chevaux. (Express.)

-Quartier-général King-William's town, 23 son: le commissaire Gaika leur a signifié que Sa

puis que cette décision a été communiquée aux ebelles, tha demande de soumission n'ayant paseu lieu, les opérations contre eux vont être suivies avec activité. Les troupes partiront les 26 et 27, en sept colonnes, pour péné. Tola et Zazini, sur la rive gauche du Keis. les moissons de l'ennemi. Les Kashrs disent qu'ils ne combattront plus; mais, jusqu'à ce qu'ils se soient soumis entièrement, sans conopérations, il est à désirer que tous les postes le long de la ligne frontière et de la ligne intéri. eure soient toujours sur leurs gardes, faisant des patrouilles et veillant jour et nuit. Ils ar. rêteront, quand cela sera possible, par tous les moyens autorisés par la guerre civilisée, tous reuse observation de ces instructions aidera fils Mapassi; les hostilités cesseront contre cette puissante tribu.

-Les journaux de Londres (11 mars) pubtient des nouvelles du Cap de Bonne Espé. rance jusqu'à la date du 9 janvier. Ces nouvelles, apportées par le navire le Windsor, sont meilleures que celles du précèdent arrivage. Grace aux nouveaux renforts qu'elles ont reques, les troupes anglaises ont fait quelques razzias productives. Un rapport officiel norte à 13,000 le nombre des têtes de bétail cupturées dans ces expéditions. Plusieurs tribus cufres, qui jusqu'à ce jour étaient res. tes neutres ou s'étaient montrées hostiles,ont fait leur soumission.

Les troupes de la colonie ont beaucoup souffert des pluies abondantes qui n'ont presque pas cessé de tomber pendant plusieurs semaines. Elies on éprouvé une perte sensible par la mort du major-géneral Wilmot, de l'artillerie, toé a'un coup de feu dans un engage nent sur les bords du Fish River.

Le Tintes prend occasion de ces nouvelles pour remettre sous les yeux de ses lecteurs les chiffres suivants:

"La population de cette colonie s'élève à viron 76,000 Européens et à peine 20,000 Anglais. C'est, en définitive, pour proteger la moitié de cette population hitannique, qui réside dans les districts de l'Est, théâtre de la guerre, que l'Angleterre dépense annuellement 1,500,000 liv. st. et que nous entrelenons au Cap quinze des meilleurs régiments de notre armóe."

La conclusion que le Times tire de ces chiffres, c'est qu'il est grand temps que l'on renonce à un système de conquête et d'agrandissement aussi raineux.

Les Biens de la Maison d'Orleans.

La confiscation décrétée par Louis-Napoléon au préjudice de la famille d'Oriéans, après avoir, parait il, encourn le blâme de l'opinon moins encore des défenseurs. Voici en quels termes le Constitutionnel de Puris justifie la décret de confiscation en répondant au mémoire des exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe. Nous donnons de cette article tout

"Des les premières années de la révolution

"Aux termes d'un état officiel des biens, pe-Joseph d'Orleans, nirêté le 1er octobre 1790, par M. de La Touche, son chancelier, et remis au comité des sinances de l'Assemblée constituante, voici quel était le bilan de cette mui-

REVENUS NETS.

livres. En apanages 3,945,783 1,624,628 58,150 648,384

-Que le ciel te protège, général, dit Benjastice que je viens te demander.

Il expliqua ce qu'il attendait de lui. Cela in'est impossible, répondit le général. -Je sais tout ce qui s'est passé, tout ce qu'on pourra m'alléguer en faveur de ce jeune homtre, ni dans les conséquences de cette infraction monie de la discipline militaire. Mais un acmuable, rien n'y sera changé. Monsieur, ditil à un officier qui se tennit près de lui, ayez soin que l'on prépare le coupuble à subir de-

cée contre lui. Comme il finissuit ces mots, un cri de femine, terrible, déchirant et plein d'angoisse sortit de la pièce voisine.

Elle était tombée, sans connaissance, sur les dre? dalles de marbre, en entendant la sentence du général.

Mehemmet se précipita sur sa fille, qu'il appela avec des cris déchirans.

Ali Mehemmet, en s'avançant gravement vers l'entraîna, sans dire un seul mot qui pût rappe- nonça quelques mots que lui seul entendit. lni, qu'il accorde à toi et aux tiens ses dons les ler ce qui venait de se passer. Il y avait dans r'us précieux, si in me rends justice, car c'est, ses yeux quelque chose de farouche et de désespéré... Un volcan bouillonnait dans son cœur, et sa bouche semblait vouloir s'ouvrir ner pourtant les burnous de Bertal qu'elle serpour en luisser la lave en fermentation.

Quand il les vit paraître, le prisonnier ne leur demanda rien, mais une pâleur mortelle me. Je sais que son cœur u'a point en de part | convrit son visage, car il avait compris que ilans le crime que sa main aurait pu commet- tout était per lu. Il se luissa retomber sur sa conche de paille et resta immobile.

C'était un tableau déchirant que celui de tu sormel de désertion pourrait toujours se ces trois têtes, où le désespoir se montrait prowillier par un motif quelconque, et le meurtre | fondément empreint et dont les traits prenaient | de la séparation. l'un officier se colorer d'une excuse de folie. les teintes vacillantes de la lampe qui, seule, Il faut faire un exemple, et si votre protégé éclairant cette scène de douleur, laissait aperest un bon soldat, sa mort n'en produira que cevoir sur les murailles humides la grande blanches murailles, une compagnie du...... plus d'effet Allez, ma résolution est im- araignée noire et la limace épaisse, se glissant régiment de ligne d'efflait dans la rue Bab-elavec peine sur une trace visqueuse.

Le silence sut rompu par Bertal.

-Pourquoi ce désespoir, pourquoi mon pére main, à la pointe du jour, la sentence pronon- et ma sœur regretteraient-ils pour leur fils et les mains liées, le malheureux Bertul, victime leur frère cet échange d'une existence d'umer- | de la loi militaire. tume avec la vie où ceux dont les forces sont épnisés par les luttes d'ici-bas trouvent anprès d'un Dieu miséricordieux un repos éternel.... Le cheik tressuillit à ce bruit, et s'élança Oh! dites-moi, quand demain je dormimi lu côte où Beni-Mussa etait resté pendant cet- tranquille et que vous veillerez encore, dites foule suivait en silence, comme émue de pilié quel est celui de nous qui sera le plus à plain-

La porte s'on vrit lentement, et le geôlier an les spectateurs. nonça qu'il était temps de se séparer.

Mon père! Beni-Mussa, au revoir! s'ècria ed et au pied du fort Vingt-Quatre-Heures, Bien que la pluie tombât à torrens et que la me sentir libre! le captif en les serrant dans ses bras, au revoir! le cortège s'arrêta sur le rocher qui en formait foudre ébrantat les échos d'alentour, une lu- Il s'élança, radieux, vers le dache an

Quand elle sut revenue à elle, le vieillard et se penchant à l'oreille du vieillard, il pro- la base; le détachement qui devait saire seu

Le cheik lui serra fortement la main en si-Mussa, qui perdit connaissance, sans abandonrait convulsivement.

dont la possession semblait être pour elle une dernière esperance.

Quand le prêtre, envoyé pour assister le prisonnier dans ses derniers momens, tut arrivé, il

... Le lendemain matin, des que les pre- rer d'y rencontrer les seuls êtres qu'il regretmiers rayons du soloil eurent salué la ville oux Loued, les tambours en tête battaient une mardeux rangs, marchait, tête nue, désarmé, et

Son visage était pale, mais ses pas étaient assurés et ses yeux brillans; près de lui murchait le prêtre.

Cette marche était lente et solennelle: la pour un drame semblable.

Arrivé au dehors de la porte de Bab-el-Lou- semblait s'y passer.

entra dans le carré forme par la compagnie | tombes blanches, et parfois s'arrêter, pour 18 des soldats sur le lieu d'exécution; ce détu partir ensuite. Elle parut enfin se poser à l'ugne de promesse, et voulut emmener Beni- chement fut aligné en face du prisonnier, à ne des extrémités les plus reculées de ce triste quinze toises de distance.

Il fallut l'emporter, lui laissant ce vêtement avec recueillement; il se retira lentement. faite... plus loin et vers la sortie attendaient après avoir donné le baiser de paix à la victime, et quand Bertal eut repousse le bandeau qu'un sons officier voulnt lui mettre sur les geur cût frissonne d'horreur en voyant sorbt yenx, l'ordre fatal sut donné, retentit du son de cette sosse violée un cadavre sanglant que le trouva debout, immobile, les yeux fixés sur bruyant de l'explosion, et Bertul, tombant ces hommes placèrent dans une enisse, après la porte, et dans la même attitude qu'à l'instant favec un gémissement, mourut en jetant autour avoir rempli de terre le vide de la tombe; il de lui un dernier regard, comme s'il eût espé-

tât au monde. Alors les soldats, marchant à la sile, passè rent un à un près du corps mutilé, afin que des chevaux la caisse où ils avaient mis le tous pussent recevoir de ce terrible spectacle corps arraché à la terre, l'étreignit brusqueche funèbre ; au centre du cortège, formé sur l'avertissement qu'il était destiné à leur don-

> le corps de Bertal dans son humble tombe, si- morts. tuée dans un coin du cimetière de Bab-el Lonod et la soule se retira en frissonnant, mais toute prête encore à reprendre place le lendemuin

. Dans la pour ce jeune homme, dont la taille élégante, | nuit du lendemain le voyageur attardé qui sel'air mâle et pourtant soumis, avaient attendri | rait passé devant le cimetière où reposait Bertal, so semit arrêle, effrayê du mystêre qui me revor, et moi, moi, aprês deux mois d'el-

mière tremblante semblait courir entre les séjour, et la lueur qui s'échappait de sa prison L'ecclésiastique prodignait encore au jeune de corne, on distingunit quelques hommes homme des consolations que celui-ci écontait creusant avec ardeur une fosse nouvellement

plusieurs chevaux. Amès quelques minutes de travail, le voyaaurait pu distinguer, comme acteur principal de cette scène nocturne, un vicillard à barbe planche qui, après avoir élevé sa lanterne pour éclairer ceux qui fixaient sur le bât d'un ment, et bientot après, il l'aurait entendu se perdro dans l'orago qui allait grandissant Le détachement qui avait sait seu emporta le bruit des pas de ceux qui déterraient les

Environ un mois après ces événemens, un Arabe, un jeune homme, gravissait lestement la dernière rampe qui conduit à Suk-el-Arba-Arrivé au sommet, il s'arrêta, jeta autour de lui un regard joyeux et s'ecria, en voyant la sueur qui confait de son front:

-Quelle surprise, quelle joie quand ils von sonce et d'esclavage, pouvoir les embrasserel

En produits de maisons

6,775,259. Total, INTÉRÊTS ANNUELS DES DETTES.

4.98,315

Pour les dettes du seu duc d'Orléans 2,041,795

Pour les dettes personnelles du duc 2,622,795 d'Orléans Pour les entrepreneurs et sournisseurs 148.344

4,812,929 Total, Les revenus étant de 6,775,259 Et les intérêts à servir étant de 4,812,929

Il restait donc au due d'Orleans 1,962,330 livres. un excédant de

Sans compter la dot de Mine la duchesse d'Orléans, an capital de 6 millions de livres, et dont le r venu annuel s'élevait à la somme de 235,643 livres. (1)

"A la rigneur, le duc d'Orléans ayant, le ler octobre 1790, une telle situation de fortune. pouvait, avec une liquidation sagement opérée, conserver un revenu d'un peu plus de 2 millions; mais survint, le 21 décembre 1791, la loi sur les apanages, qui bouleversa cette situation de fond en comble.

" Cette loi retirait au duc d'Orléans tous ses biens apanagers, qu'elle réumssait au domaine de l'Etat, et les remplaçait par une rente d'un million de livres, plus un million annuel d'indennité, pendant viugt années, pour représenter les améliorations que les princes de la maison d'Orleans avaient faites dans les fonds de l'apanage. Le palais du Luxembourg et le Painis Royal furent exceptés de la révocation des apanages, en raison des sommes considerables qu'il aurait fattu donner pour indeminité d'amélioration du fonds primitif. (2)

" Nous avons vu que l'actif du bitan de la maison d'Orléans, le ler octobre 1790, se réduisuit à un revenu de 1,962,330 livres. La lor sur les apanages le faisait disparaître à peu près en entier, dans le présent, puisqu'elle le réduisait de 1,943,782 livres; et le million d'indemnite devant cesser dans vingt aus, cette maison devait aussi se trouver, à cette époque, d'un milion annuel au-dessous de ses engage-

"Ce n'est pis tout. La convention nationale, sur la proposition de Cambon, supprima, le 24 septembre 1792, les rentes apanagères ; (3) ce qui consomma immédiatement la ruine de la maison d'Orléans, et mit son actif de 2 millions de revenu au dessous de sou passif.

" Cette suppression complète de la fortune aparagère du duc d'Orléans avait naturellement rengi sur sa fortune patrimoniale. Le 21 octobre 1791, Madame la duchesse d'Oricans demanda sa séparation de biens au tribunal du premier arrondissement, et l'obtint le 25 juillet 1792; et, des le 9 janvier de cette dernière année, le duc d'Orleans consentit à ces créanciers une cession de tous ses biens, avec une procuration générale pour les vendre, jusqu'au promia de ses dettes. (4)

" Cette liquidation, qui n'était pas encore terminée en 1814, présentait, à cette époque, un actif de douze millions et un passif de trente, c'est à dire un déficit final de dix-huit millions, que plus tard Louis-Philippe paya honorablement sur ses revenus; (5) mais, en aucun cas, la liquidation n'aurait pu profiter à la samille. L'excedant, s'il y en avait eu, nurait fait retour an fisc, en vertu de la loi du 19 mars 1793 qui prononçait la confiscation des biens contre les personnes condamnées à mort par le

tribunal revolution maire. " Ainsi, voilà déjà englontis les biens apanagers et les biens patrimoniaux du duc d'Orleans ; restent la dot de Madame la duchesse d'Orléans et la luture succession du duc de

Pentluevre, son nere. "M. le duc de Penthièvre, retiré dans sa terre de Vernen, y mourut le 7 mars 1793. Dès ce jour, Mme la duchesse d'Orléans se trouva investie de la succession; mais le décret du 3 août suivant l'ayant comprise, elle et les siens ils furent confisqués, en exécution du décret

Tournois, Histoire de Louis-Philippe Joseph, duc d'Orléans. p. 37 à 240.
 Moniteur du 23 décembre 1790.
 Moniteur du 13 septembre 1793.

(4) Moniteur du 25 septembre 1792 (5) Tournois, Histoire de Louis-Philippe Joseph, duc d' Orléans, t. 1, p. 240.

dans la situation générale faite à la maison de Bourbon, ses biens furent, par ce même déjusqu'au 10 septembre 1795; (6) puis enfin du 18 fructidor, et Mme la duchesse d'Orléans fut déportée en Espagne le 29 fructidor-15 septembre 1797 .- Le Directoire lui accorda cent mille livres annuelles pour elle et pour ses enfants.

" En résumé, telle était la situation finanzière de la maison d'Orléans, à la fin de l'année 1797, deux années avant le consulat : les apanages supprimés; les biens paternels absurbés, et au-delà, par les créanciers; los biens dotaux de Mme la duchesse d'Orléans, et la succession du duc de Penthièvre réunis au domaine; au total, ruine complète, avec des

" Cette situation resta la même pendant 17 nunées. Au mois de mai 1814, Louis XVIII, ramené en France par les chances de la guerre, et investi, par la victoire des alliés, de toutes les prérogatives de la dictature politique, rendit à la maison d'Orléans la plus grande partie de ses anciennes possessions, sans distiction d'origine, apanages, biens patrimoniaux mchetes par l'Etat, bieus dotaux de Mme la duchesse d'Orleans, portions de l'héritage du duc de Penthièvre.

" Le roi Louis XVIII avait-il le droit de disposer ainsi, même en faveur des premiers princes du sang, de biens considérables, tous, ou à pen près tons, réunis depuis longtemps au do- | pas, le 7 août une réunion de conseil, au Pamaine de l'Etat, par des évenements ou par lais-Royal, à l'effet de délibérer sur cette dodes lois révolutionnaires ayant reçu du temps | nation ! Parmi les assistants, ne comptait-on une sorce de sait accompli et de chose jugée ? pas le président Amy, M. Hutteau d'Origny, -Il serait puéril d'en douter.

scinde pas. Louis XVIII, qui avait le droit pas d'avis que la donation était illégale? de faire la Charte, avait le droit bien moindre de prendre cent millions au Trésor, en terres ou en valeurs quelconques, et de les donner au duc d'Orléans. Il lui rendit la plupart de ses unciennes possessions, parce qu'elles se tronvaient disponibles; mais il aurait pu tont aussi bien, et de la façon la plus légale, en examiner les raisons qu'on allègue pour établir égard au régime de 1814, lui donner d'autres terres ou d'autres valeurs.

" Air si, on peut dire, avec toute vérité historique, que la fortune moderne de la maison saires du décret du 22 janvier, de se recueillir d'Orléans a pour origine les libératités de Louis XVIII, et pour titres fondamentaux les ordonnances du 18 et du 20 mai, et du 7 octobre convainen que lui nommé roi, ses biens parti-1814; mais cette origine n'altère en rien le aractère et n'affaiblit en rien la force de cette epropriété.

" Il faut donc considérer comme sans fondement les récriminations élevées par quelques personnes contre l'origine de la fortune moderne de la maison d'Orléans. Cette fortune a été puisée dans le Trésor, c'est vrai ; mais faveur de ses ensants, si son élevation au troelle y a été puisée par un pouvoir investi d'at- ne n'avait pas dû, dans sa pensée, le déponiter ributions suffisantes. La fortune de la maison de Luynes, la fortune de la dernière maison de Nivers, la sortune de la maison de nous ne vonlons pas d'autres preuves de la Colbert, la fortune de plusieurs autres familles loi de devolution, que les peines et les préillustres, viennent aussi du Tresor; personne cautions prises pour l'éluder. On nomme n'a jamais songé à douter de la légitimité de leur source.

" La légitimité de la sortune moderne de la maison d'Orleans, mise ainsi hors de toute atteinte, malgré son origine, venons à la donntion du 7 noût 1830, et à l'élévation de Louis-Philippe à la couronne.

avaient suit du duc d'Orleans le drapeau des li- lundi. béraux ligués contre la branche ainée et le pivot nécessaire d'une révolution possible. La Chambre des Députés lui déféra la royanté des le 7 août, et il l'accepta; car c'était l'accepter que de dire à la députation de l'Assemblée: " Je reçois avec une profonde émotion " la déclaration que vous me présentez ; je la regarde comme l'expression de la volonté " nationale... Je ne puis vous eacher tous les " pays; je sens ce qu'il me present: je le fe-

"Louis-Philippe, lieutenant-général du roy-aume depnis le 31 juillet, s'attendait et avait dû s'attendre an dénonement de la révolution. Tout était certain dès le 6 noût au soir, et la

(6) Lettre de M. Bocher à l'Assemblée nationale du 12 mais 1852,

journée du 7 fut empleyée aux préparatifs suprêmes qu'exigenit le vrai conconnement, cret, places sous le sequestre. Il y resterent Levolu à la Chambre des Députes, on plutôt usurpé par elle.

" Une loi fondamentale, une loi constante, une loi renouvelée et appliquée par tous les régimes, voulait que tous les biens particuliers d'un prince appole à la couronne sussent à l'instant même dévolus un domaine public.

" Le 13 août 1790, l'Assemblée constituante faisait entrer cette ancienne loi de la monarchie dans le droit nouveau de la France par un décret où il est dit :

"Les propriétés foncières du prince qui parvient au trône et celles qu'il acquiert pendant son règne, à quelque titre que ce suit, sont, de plein droit, unies et incorporées un domaino de la couronne, et l'effet de cette réunion est perpétuel et irrévocable."

" Louis Philippe, qui était un prince fort instruit, connaissait cette loi; et c'est, il faut bien le dire, pour en éluder l'application qu'il fit, le samedi 7 août, une donation de tous ses biens particuliers, de tous les biens que son élévatian à la couranne aurait dévolut au domaine, à ses enfants puines, et à l'exclusion de son fils aîne, M. le duc de Chartres.

" Si les vivants osaient, et si les morts pouvaient, on verrait que cette légalité de la donation ne semblait pas, aux propres conseillers du duc d'Orleans, aussi incontestable le 7 août qu'eile le paraît aujourd'hui. N'y ent-i! M. Collin, M. Scribe, M. Dupin aîne, M. " La dictature est la dictature, et elle ne se | Philippe Dupin et autre? Le conseil ne fut-il N'est-ce pas le due d'Orléans qui voulut qu'on passât outre, vivement appnyé par un historien, devenu depuis ambassadeur du roi Louis-Philippe près d'une grande puissance continentale?

" Nous ne voulons pas, pour le moment, que l'unique loi de dévolution n'existait plus le 7 août 1830; mais, en attendant que nons revenions sur ce sujet, nous prions les adverprofondement et de préparer une réponse à cette question: -Si Louis-Philippe n'était pas culiers appartiendraient immédiatement à l'Etat, pourquoi donc s'en est-il dessuisi le 7 août, avant de prêter serment à la Charte et de prendre le titre de roi? Pourquoi la donation? Pourquoi les frais énormes d'enrégistrement? En un mot, et ne sortons pas de là. pourquoi Louis-Philippe s'est-il déponillé en au profit du Trésor ?

" Le bon sens défie toutes les chicanes ; et un tuteur aux enfants mineurs, on fait la donation, on l'enrégistre, on paie l'enrégistrement, tont cela dans la même journée du 7; pourquoi ?-- Parce que le 8 était un dimanche, et que le 9, le serment à la Charte devait être prête, et l'avénement à la couronne déclaré. Il fallait donc se dépouiller le same-"Des motifs qu'il est inutile d'examiner ici di, pour n'avoir rien à donner au Trésor le

> " Mais, dirait-on, vous reconnaissez donc que la donation a été suite en temps utile, et que Louis-Philippe n'avait pas encore le samedi, le caractère public de roi?-Nullement, et l'objection n'est qu'une argutie.

" Louis-Philippe agissait comme roi le samedi 7 août, car, dans la donation, il déshéritait son fils nîne. Pourquoi ne lui donnait-il rien sur sa fortune ? - Parce qu'il le sentiments qui agitent mon cour dans cette traitait en prince royal, et qu'il lui réservait grande conjoncture ; mais il en est un qui la couronne. Si l'on conteste que ce fût là domine tous les autres, c'est l'amour de mon la vruie pensée de Louis-Philippe, que l'on daigne nous dire alors la pensée qu'il avait, et nous expliquer pourquoi lui, si tendre père, il desheritait ainsi le plus meritant et le plus aime de ses enfants.

On le voit donc ; la donation du 7 noût violait la loi, elle était faite en frande de la loi. Nous regrettons l'emploi de tels mots, mais il n'y en a pas deux pour exprimer de telles

choses; en résumé, la donation était nulle. "Les jurisconsultes que uousavons cités viennent dire: " Mais la loi de 1832, constitutive de la liste civile, a declare que Louis-Philippe avait régulièrement agi le 7 août 1830." Hélas! tant pis. On n'étançonne que les maisons qui croulent, et on ne cherche à régulariser que les choses irrégulières. D'nilleurs, il n'y a pas de droit contre le droit, a dit Bossuet. On la donation blait licite, on elle était illicite. Si elle étaitlicite, la loi de 1832 était inutile ; si elle était illicite, la

lor de 1832 était impuissante. "La question nous semble suffisamment claire pour arriver immédiatement au décret du 22 janvier.

"Qu'a fait ce décret ?-Il a déclaré nulle la donation du 7 août, pour avorété faite en violation d'une loi constante du pays; et il a rendu au Trésor public les biens particuliers de Louis Philippe, que son élevation à la couronne rendait la propriété du domaine na tional. Tout ce qui ne rentrait pas dans ces hiens a été religiensement respecté; comme la dot de la reine Amélie, la fortune de Mme la princesse Adélaïde, la succession du duc de Bourbon, dévolue à M. le duc d'Aumale, et le donnire de Mrie la Juchesse d'Orleans. Le décret du 22 janvier n'a donc repris que ce que la donation du 7 août avait essayé de distraire.

"Ici encore vient une objection capitale des exécuteurs testamentaires. Le prince Louis-Napoléon, disent-ils, a tranché une question de propriété que les tribunaux seuls avaient le droit de juger.

"C'est là une erreur que tout le monde avait le droit de commettre, excepté les chargés d'affaires de la maison d'Orléans.

"Lorsque, en 1814, plus de 100 millions furent puisés dans la caisse de l'Elat, et versés en pur don dans la maison d'Odéans, quelle autorité trancha cette question de propriété au détriment du domaine ?- l'autorité des tribunaux !- Nullement; ce fut l'autorité pleine et entière de Louis XVIII, rentré et disposant en dictateur. Or, Louis-Napoléon est jusqu'ici dictateu, comme Louis XVIII... Ce que le pouvoir de l'un put suire, le pouvoir de l'autre pouvait donc le désaire ; car si l'on obligé de l'admettre pour rendre. - A. Gra de Cassagnac''

Décès:

A Paris, le 17 mars dernier, dame Julie Planté, épouse bien-aimée de George P. Faribault, écuyer, de Québec. Au Détroit (Etats-Unis), M. Louis Poulin, agé de 2

A St. Hyacinthe, le 4 au matin, à l'âge de 11 mois Louis Henri, enfant de M. L. A Dessaulles.

EAU DE PLANTAGENE

Depuis le mois d'août 1848, j'ai recommandé l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande varides de maladies chroniques, et avec bon succès. Leur efficacité était remarquable surtout dans les cas de dyspepsie, rhumatisme et scrosule. Les individus débiles et nerveux et ceux chez qui il y avait actim augmentée des intestins et des reins ne prenaient qu'un demi lumbler à la fois, mais à un intervalle d'une on deux heures. Lorsqu'il y avait plus de vigneur et qu'il existait une condi-tion tardive des sécrétions, il fallait user des eaux en plu-grande quantité; et chez des personnes phlétoriques, où une disposition aux congestions prédominait, avec une tendance à la fièvre et l'irritation, on en buvait jusqu'à plusieurs pintes par jour.

Ce serait vraiment une houreuse dirconstance si les eaux minérales généralement, pouvaien être substituées pour le grand nombre de vils et pernicieux composés connus sous le style de Remèdes à Patentes," avec les quels une certaine classe de la communauté ne cesser de se gorger, à leur grand détriment, et l'avantage seulement des manufacturiers.

WOLFRED NELSON, N. D.

Président du Collège de Médecine du llas-Canada. A vendre au Dépot, Place d'Armes.

LACOSTE ET LATOUR, BULLLEON

TAgents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour In réclamations et requêtes, tant auprès du gouverne-ment qu'auprès de quelques personnes que ce soi dans le Haut et dans le Bas-Canada. Etude ! No 1, rue St.-Dom nique, porle votsine de N'.

Al. Las ntaine et Berthelot, avocat. Montréal, 18 novembre 1851.

LIVRES HOUVEAUX.

HORLOGE DE LA PASSION, ou réflexion affections sur les soussances de Jesus-Christ, par St. A. de Lignori 1 vol 18 prix 2s. 6d.

MÉDITATIONS SUR LES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA PASSION DE N. S. J. C. etc., par le P. M. de Bernegai, 1 vol 32 prix 2s.

L'AME SUR LE CALVAIRE, considérant les souffrances de Jesus et trouvant aux pieds de la croix la consolation de ses peines, par l'Abbé Baudraud, 1 vol. 18 rel. gauffré, prix 2s.

L'AME ELEVEE A DIEU, par les rell xions et les sentimens, par l'Abbe B.udrand, 1 vol. 18 reliure gauffrée, prix 23. E SALUT FACILITE AUX PECHEURS,

par la dévotion an très Saint et Januaculé cour de Marie, dans l'Archiennficii. etc., 1 vol 18 avec gravure brochée, p. 10s. LE LIVRE D'OR, ou l'hamilité en pralique, pour conduire à la perfection chretienn ; utile à tous les fidèles, 1 vol. 32 joil en :-

tonnage, prix 10s. VIE DE LA STE-VIERGE, Mère de Dien, ensemble la vie de St.-Joseph, par J. Collin de Plancy, 1 vol 18 figures,

CHEMINDE LA SANCTIFICATION, on le vini conducteur des âmes dans la voie du Salut, par les sacremens de penitence et d'euchari-tie, augmenté du chemin de la croix. 1 vol. 18 gauffrée ct tranche dorée, prix 2s. 6d.

En vente chez E. R. FABRE ET CIR.

Rue St. Vincent.

6 avril 1852.

MOIS DE MARIE

OU

LE MOIS DE MAI.

N trouvera chez le soussigné une jolie édition du mois de Mai, consacré à la Mère de Dieu, par F. La-LOMIA, Missionnaire. Cet ouvrage contient outre une suite de Méditations, de prières et d'exemples en I homeur de l'autre pouvait donc le défaire ; car si l'ou de la Sainte-Vierge, les prières du ant la Messe les Vê-admet la dictature pour recevoir, on est bien pres du dimanche, le Chemin de la Cioix, etc. etc. J. BTE. ROLLAND,

No. 24 Rue S .- Vincent

Montréal, 6 avril 1852.

CHEMINS DE CROIX. E soussigné informe respectueusement les

Messieurs du Clergé qu'il a continuellement sons main un certain nombre de beaux CHEMINS DE CROIX. Chaque tableau a 40 pouces de long sur 36 de large. Les moulures sont en nover noir solide et out 5. ponces de large. Une baguette de plane ondée regne & l'intérieur et à l'extérieur du tableau. Lvs gravures sont en conleurs. - A USSI :--

Différentes sortes de GRAVURES.

GEORGE LECOMTE. Coin des Rues Bona venture et St. Jacques. Montréal, 30 Mars 1852.

IMAGERIE ET GRAVURES FRANÇAISES.

Le soussigné vient de recevoir d'En ope, par la voe de New-York, une col ection très variée de Giavures Franc ises réunissant tout ce que le goût des amateurs peut requérir dans cette ligne. - DE PLUS:-

Une quantité de dessins pour étules papelerle et J. M. LAMOTES.

Montical, 6 Fév. 1852.

AUX AMATEURS d'Estampes et Gravures

E soussigné vient de recevoir par la voie de New York, f une collection nouvelle et fort agréable de Gravurez et Estampes colorides comprenant, outre un grand nouvbre'd'autres sujets divers :

La Mort du Pécheur (grand et petit) ; Les Amazones; Batailles de l'Empire.

POUR EXERCICES DE DESSINA

Petites Etudes de Julien;

Etudes sur les Chevaux. - AUSSI ! -Un grand assortiment d'images encadrées, & relief, etc.

Le tout à des prix très modérés. J. M. LAMOTHE.

comme il allait tourner un petit sentier qui menait vers le hausch de son père, il operçut à droite, sur un tertre entouré de grands arbres, un homme assis, la tête appuyée dans ses mains.

-Mon père ! s'écria Ben-Ali, mon père, oni, c'est lui!

Et rapide comme l'aigle, il franchit la dislance qui le séparait du cheik ; puis, s'approchent doncement de lui pour jouir de sa surde son père qui, les yeux fixes sur une pierre blanche où étaient gravés quelques mots semblait être en contemplation ... son regard suivit celui du vieillard, mais à peine cût-il commence à lire les noms qui s'y tronvaient, qu'il s'écria avec désespoir ... Bertal! Beni Mussa. mort! mort! mort tous deux! mon père, mon père, est-ce bien vrai !-et il seconait fortement le cheik.

Mais le vieillard tomba, des que Ben-Ali l'eût touché, car il y avait dejà plusieurs heures que, lui aussi, était mort!

Depuis ce temps, les Arabes, estrayes, assurant qu'ils voient errer tous les soirs, autour du dachekra, l'ame inquiète de Ben-Ali, fils du cheik Ben-Ali-Mehemmet, tue dans un combat pur les Bensigris!

ALBERT BAZARD.

FIN.

Selon que l'honneur ou l'intérêt domine les hommes, le so verain peut se les attacher avec les cordons d'une bourse au des croix honorifiques:

CE QUE SONT LES RIBBONISTES DANS LE NORD DE L'IRLANDE. - ORGANISATION DE CETTE JACQUERIE, -IMPUNITÉ DES COUPABLES.

Les journaux anglais parlent beaucoup depuis quelque temps des crimes et des désordres de toute espèce que commettent dans le nord de l'Irlande les ribbonistes ou ribands. De temps à autre les journaux français reproduisent ces détails, et les uns et les autres s'exprise, il se pencha curieusement sur l'épaule priment d'ordinaire de telle sorte, que le lecteur doit voir dans ces jacques irlandais une a sociation composée de catholiques. Non contents de le laisser croire, certains journaux l'insinuent, et il en est qui l'assirment de la manière la plus positive. C'est ainsi que, dans un article publie d'abord dans une seuille protestante, l'Atlas, et répété ensuite par toute la presse de Londres et de Paris, on lisait ce qui suit:

" Une loge ribboniste (riband loge) est une affiliation à une société secrète exclusivement de l'Irlande est presque exclusivement peuple composée de paysans catholiques, se proposant i de protestants. à la fois un double but: extirper l'herésie, régulariser l'occupation et la possession du sol ... Par un serment, ils se dévouent à se baigner jusqu'au genou dans le sang protestant, et à n'épargner aucun être appartenant à la race de, ils fant avoir assisté a quelque scène de hérétique, depuis l'enfant au berceau jusqu'au vicillard infirme."

Ce passage n'est qu'une insigne calomnie dirigée contre les paysans catholiques irlandais. Pour s'en convaincre, il sustit de le rapprocher

de l'article suivant du Daily News:

ques parties du comté de Down, relativement gnée au ser des assassins. Elle est avertie existe dans ce but, sons le titre de Ligue des aux progrès de l'organisation ribboniste, et l'on par lettres comminatoires; puis, quelques jours tenanciers, et des efforts sont faits, en ce moassure que les paysans presbytériens sont affi- après, son cadavre est trouvé giant au bord ment pour lui obtenir la sanction du parlement. hés avec la combinaison agraire. Nul doute du grand chemin, défiguré et marqué de sique la secrète confederation qui se ramifie gnes de férocité la plus brutale. Ces crimes comprendre le danger que présente pour le dans les quatre comtés d' Armagh, Loulk, Monaghan et Down, est principalement dirigée dus étrangers au district ou à la province qui contre la rente."

Il est clair qu'une association où entrent les paysans prestiyiériens n'est pas composée excinsivement de paysans catholiques. Du reste les personnes qui connaissent l'Irlande n'ont pas besoin du témoignage des correspondants du Daily News pour démentir son confrère, et à coux même qui ne l'ont pas visitée, il suffit de savoir à quelle religion apportiennent les populations des divers comtés de ce malheureux pays. Tous les témoignages s'accordent pour attester ce fait que les désordres et les crimes attribués aux ribbonistes ont lieu dans le nord de l'Irlande; et c'est un nutre fait que le nord

L'extrait suivant est tiré d'une correspondance publice par l'Indépendance Belge :

" Pour apprécier ce qui se passe depuis quelque temps dans une partie du nord de l'Irlanjucqueries en France ou dans le pays badois, on au massacre systematique des nobles dans la Gallicie antrichienne. Voici à pen près comment les choses se passent chez nous. Une personne, le plus souvent malheureusement la plus humaine, et celle qui s'est montrée uni-"On a reçu de facheuses nouvelles de quel- mée des sentiments les plus liberaux, cet desi-

sont presque toujours commis par des indivi-Velim Gerichte allemands au m. yen âge. Ils sion, et, à la première occasion favorable qui se présente, le coup est perié.

"Ils savent que l'impunité leur est acquise, ttendu que, s'ils sont arrêtés et envoyés devant les ass ses, leur crime étant démontré à la plus complète égiden e, la puissante association à laquelle ils appartiement trouvers prochainement soulevée à la chambre des moyen de saire répondre non par un des jurés, communes par M. Napier. ce qui, en présence de l'organisation actuelle du jury, laquelle exige l'unanimité, entraîne l'acquittement. Le sait s'est produit récemment à Monaghan.

"Autrefois ces crimes, pour me servir de l'expression de M. Daniel O'Connell. étaient attribués " à une justice auvage de vengeance." Depuis quelques années, la portée, la but et la nature en sont mieux apprécies. Le système d'assasinat en l'ilande a quelque analogic avec le socialisme sur le continent; son d'un billet : trente sous. est de transferer la possession de la terre du son propriétaire à l'ougupint, ou fout au moins d'exempler ce dernier de l'obligationd'en pay or la rente. Une association logule et patente

" Cependant, le peuple anglais commence à

pays tont entier la continuité de ces crimes isoles encore, mais assez frequents pour faire en est le théâtre, lies par un sement secret et craindre qu'en présence de la désorganisation organisés en associations qui rappellent les sociale immense que le dernier recensement a revelée, ils ne deviennent bientot un fait goreçoivent l'ordre qui leur désigne la victime à néral en Irlande. Déjà le pruple désigne les immoler, pertent pour remplir leur terrible mis- assassins irlandais sous le nom de socialistes

"Avant p u le gouvernement sera obligé de modifier l'organisation de manière qu'un verdict de culpabilité pui se être obtenu à la simple majorité, comme en Ecosse, au lieu de l'unanimité de douze jurés, telle qu'elle est exigée actuellement. La question doit être

Raffie d'une Montre d'Or.

Une excellente montre d'or à répétition dois être rasslée prochainement au bénésice de l'Eglise St Pierre: l'heure et le lieu en seront annoncés en teins convemble pour ceux qu' voudront bien contribuer à cette œuvre. Prix

N B. S'ndresser an Presbytère de Si. Pierreou au bureau de cette imprimerie.

Montréul, 2 avril 1852.

LIVES HOUVEAUX.

SERVON DU PERE CHARLES F. DE Neuvana avec l'analys de chaque sermos et une notice sur l'anteur 8 vols 12. PETITES SER MONS OU EXPLICATIONS SIMPLES ET EAMLIÈRES, du Symbole des Apotres, de l'Oraison Dominicale, de la

Patulation Angélique, des Commande-Le l'estastique du Diocèse de Liège 1 10! 80

SERNONS DU REV. P. LE MACCAR. Bir, de la Compagnie de Jésus, 4 vols 12. EVANGILE MEDITE, distribué pour tous les jours de l'année, suivant la Conzoide des quatre évangélistes, par Girandean, révisé et corrige par M. l'Abbe Duques. ne, 8 vols 12.

DOUBLE ANNER PASTORALE on Evan. giles suivis de doux introductions pour chaque dimanche et fête de l'année, par M. flaquin, 4 vols 12.

PRONES FOUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE, avec une méthode pour les faire servir à un dessem de mission, par M. Chavassu, 4 vols 12.

BONNARDEL, cours d'instructions familieres sur les principanx événements de l'ancien testiment et sur l'abregé des vérités de la foi et de la morale, 8 vols 12.

LA SCIENCE DE CONFESSEUR, en conforences e clesiastiques sur le Sacrement de l'énitence, par une Société de Prêtres | nateurs. refigiés en A lemagne, 2 vols S. En vente chez

> E. B. FABRE ET CIE. No. 3, Rue St.-Vincent.

APPAREIL MECANIQUE SGER LE 1913.

ES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à LE SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Montiserie, informent respectusussement le public et les Entrepreneurs de constructions qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court déla et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES. JALOUSIES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rap-port des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entre prenours et autres intéressés à venir en examiner des échantillons on en voir des essais par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie, Rue CHRISTOPHE, (près la Maison de Providence). No. 5.

EDOUARD PEPIN, OSEFII CHRISTIN.

Montréal, 16 décembre 1851.

A VENDRE:

cette Imprimérie, le Cantique de St.-A cette imprimerie, a Joseph, et une Paraphrase d'un hymne à s in honneur.

Prix : deux chelins le cent, huit sols la dou-

Ces cantiques sont très convenables pour donna en récompense aux enfans des écoles et des cathéchismes.

ACADEMIE IN ANDRE D'ARCHEMET Comment of the commen

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,

CISTRICT DE MONTREAL,

CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES

EYEQUES DE MONTREAL. E nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et ytown, est par conséquent d'un necès irèstacile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque; les bâtisses. récemment érigées, sont spacienses et cominodes. L'éducation que l'on se propose de onner dans cet établissement sera essentieloment anglaise, et d'un caractère tout-à-fait nercantile; le cours d'instruction embrasse. ra, la lecture, l'égriture bien soignée, l'orthographie, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie le dessin linéaire et intenne des livies. Des soins tout particulers seront donnés à cette dernière branche, temme se rapportant plus spécialement au bat de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tiut le soin possible. Les élèves étrangers à a cette langue ponrront facilement en acquér la pratique dans leurs rapports journaliers ec les jeunes mondiens qui fréquentent académie.

REGLES.

Les élèves étudierent et coucheront à l'aidémie ; ils doivent se pourvoir d'un lit avec s sournilures et les untres articles nécessais de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelles respectables familles du voisinage imédiat de l'académie, chez lesquelles les élès pourront avoir leurs repas à des termes s-modérés, pour ne pas dire modiques. nrix de l'academie est de £4 par année nolaire, payable invariablement trois mois vance. Pour plus amples informations on in's adresser à Messieurs les Ecclésmatiques l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. CONTMARQUET et W. C. Schneider, Ecrs.

Carillon, on an Directeur de l'Academie A 1. ANDPE. S. A. BERNIER, PTRE.

E soussigné offre ses plus smeères remerciemens à ses L'annis et an public en général et al honneur de les atounet qu'il a pavert un magazin au no. 97, rue St. Pau où il tiondra constanament un assortiment général del meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PIN-CEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponetua-lité méditer l'encouragement de ses computitions et amis. Sautation Angélique, des Commande-viens de Dien, et de l'Eglise, des Sacra-mens, et des Pechés Capitaux, par un Leulesiastrane du Diocèse de Liège 1

SEME EDITION.

TABLE DES MATIERES QUON Y TRACTE:

A lecture, l'égritme, la grammaire, la sphère armil-I I laire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'aritinmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de 10cm, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéraire, la géométrie, la levée des plans la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre chimat, et une liste de barbarismes ou solécisme de la

langue française. Le volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La relime est des plus soli le, et pourra du et longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER

AOUT prochain. o AOS I prochain.
C. Hele est stécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLEMENTAIRES, et tout servir avec un grand avan-tage à UM, uns INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des exami-

LE PRIX SERA AUSSI RÉPUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 Août, 1801.

JOSEPH T. DORVAL.

MAITRE-MENUISIER.

TELIER, à la 4e. maison de l'encoignure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des AL-ENANDS, entreprend toute ESPECE b'OUVEAGE cas cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables. t en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il eçcit de manière à satisfaire les personnes qui lui accorent l'honneur de leur pratique. Montréal, 23 septembre 1851.

COLLEGE WETT.

E Coms d'Etudes de cet établissement se divise ains J gaitl suit :

lère. Année.-Eléments des deux langues ; (Anglais e Français). — Arithmétique. — Ilistoire sainte. — Histoire ancienne. — Géographie. — 2me. Année. — Syntaxe des deux langues. — Arithméti-

que et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais)—Géographia—Principal (en Anglais)—Géographie—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3cmc. .Innéc .- Belles-Lettres et Rhétorique .- Algèbre et Géométrie.-Tenue des livres.-Histoire de France par la méthode analytique.-llistoire d'Angleterre (en Anglais).-Etude de la constitution du pays.-Composi-tions et discours dans les deux langues.

Aeme. Annie .- Physique, Chiraie appliquée aux arts etc. Geométrie pratique.-Mécanique.-Astronomie.-Le cours de latie s'ouvre dons la gratter e le gonde pour ceux qui désirent l'apprendre.-Compositions et discours

5ème. Année-Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale). - Architecture. - Economie poiitique. - Cours de latin continué.-Compositions et discours etc. Gème. Année.-Cours latin.-Compositions et discours

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon

moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire. La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le

	CONDITIONS PAR AN.
Enseigneme	ent et logement
Domin	Les autres instruments 1 10 0 tà la bibliothèque 0 5 0 CHAMPAGNEUR, Ptre.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglals de la Malle oyale

FELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851. Les steamers qui fontle service entre Liverpool et New-

York, ne toucheront pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les malles et les passagers:— Dép. de Liverpool arrivent à sont dus les 5 juillet. 12 New-York . . 22 Boston . . . 28 New-York . . 5 août Boston. . . 11 New-York. . 19 Boston . . . 25 New-York . 2 septembre Boston . . . 8 New-York . 16 Boston . . . 22 New-York . 36 . . . Boston. . . 6 octobre New-York . 14 Boston. 20 New-Yo.k. 28 Boston. . . 4 novembre . New-York. . 11

29 . . . Boston . . . 15 26 déc. . . . New-York . . 23 20 Boston . . . 5 janv. 1852. Durant l'hiver, le service des malies se fera chaque senaine comme en été, deux steamers anéricains partiront lternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleurre ont lieu tous es samedi, et des Etats-Unis tous les

. Boston . . . 17 . New-York . . 25

Boston. . . 1 décembre New-York . 9

LOUIS RICARD,

AVOCAT:

RUE ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

Jenne homme, muni de homes recommandations desirerait se placer comme Instituteur. S'adresser à l'Eveché. Montreal, 24 fey. 1802.



NOUVEAUX.

E Soussigné vient de recevoir directement de France L par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DÉ-VOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendu d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les gouts.

Hinvite Messirs, les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ilsy trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des amilles.

-AUSSI-Papetterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, mé-dailles, croix, pass'anetie, etc. et une soule d'autres articles qu'il servictrop long de détailler jei. J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 20 Mai, 1851.

APPENEURON

Livres de Prieres nouvellement acrives de France TE Soussigné très-reconnaissant dagrand encourage-ment que les MM, da Clergé et le l'ublique engénéral lui ont ace rdé jusqu'à ce jour, profite avechâte de cet-te même occasion pour lour annoncer qu'il vient de receveir sa collection de LIVRES DE PRIERES, riche ment relies et faits dans les 'erniers goûts de France, TELS QUE:

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel.

AUSSI UN TRES-GRAND ASSORTIMENT DE Chapelets, Médailles, Croix et Cœurs en Argent Porte Reliques en croix e

en cour. Crucifix de toutes deurs en ivoire, bronze et enivre, Bénitiers de tous les goûts.

Statues en Porcelaine, du Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, de St. Joseph. ... de l'Ange Gardie de puis un ponce de hauteur jusqu'à neuf. DE PLUS

Libraire.

Imitation de Jésus-Christ,

. de la Ste. Vierge,

Henres choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.

Petites statues de la Ste.

Vierge, en argent,

Vie dévote,

Livre de Vie

Une très-grandecollection d'IMAGES, an dentelle e en seuille, coloréet, maintenant à la disposit on des acheteurs, et le tout spignensement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRES-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE,

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX DRSANISTES.

E Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la ☐ Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTENES.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICE) rownship de sherington, d'un on de deux INS TITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant leFRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELE-MENTAIRES.

S'adresser an Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.



N imprime à cet établissement:

ADRESSES,

CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES,

ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE. Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères

neufs et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure con venue et à des prix TRES-MODÉRES.

S'adresser à L'IMPRIMENTE des Mélanges Religieux. Montréal le 25 février 1851.

LIVES MOUVEAUX

LF TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémo d'un homme du monde revenu des erreurs du phi sophisme moderne; traduit de l'Espagnol par J. P. A. Buynard Des Echelles, 1 gros vol. 8º.

G MME, Manuel des Confesseurs, composé 10, du Prêtre sanctifié pour l'administration charitable et dis-crète du sacrement de pénitence; 20 de la pratique des Confesseurs de St.-Lignori, 30, des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession-générale de B. Léonard de Port Maurice, 40. des Instructions de St.-Charles aux Confesseurs, 50. des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 60. des conseits de St.-Philippe de Nori, 70. des avis de St.-François Xavier au. Confesseurs, 1 vol 80. EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur

les devoirs et les péchés des diverses professions de la Spriété 2 vols. 80. EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur

sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitaux, 2 vols. 80.
HISTOIRE DE ST.-IGNACE DE LOYOLA et de la

Compagnie de Jesus, d'a près les Monuments Originaux, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 80. En vente chez

E. R. FABRE & Cir., Rue St.-Vincent, No. 3.

6 Fev. 1852.

ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils vien-I nent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, I.e. ualité, pour MM. du Clergé, prix 25s. Montréal? 3 Mai, 1851. E. R. FABRE, ET Cie.

TAPISSERIES FRANCAISES de 8 sous à 1) chelins le] robleau. VELLIEUSES e FROMACE de GRUYERE.

A vendra ne: E. R. FABRE . Cie. Montréal23 mars 1851.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

E Soussigné offie ses plus sincères remerciments aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites au St. Sacrement Miroir des Ames Mois de St. Joseph

Ange Conducteur Journée du Chrétien Pensez-y-bien aroissien des Demoiselles Imitation de la Ste. Vierge Mois de Marie Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chétiennes, papier, plumes, enere, eire, onblies, crayons, ar-oises, etc. Le cont à très-bas prix. Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VEE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL-£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRESIDENT.

JOHN YOUNG, Ecr., VICE-PRESIDENT. Et Dix-huit Directours. THOMAS M. SIMONS, E.cr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montreal. L'HON, JOSEPH BOURRET, Président, JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Eer. WILLIAM LYMAN, Eer. G. E. CARTIER, Eer., M. P. P. HEW RAMSAY, Eer., Gerant.

Conseiller Legal, L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sometteur-Général. Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire-THOMAS RAMSAY, Ecr.

> QUEBEC-Agent-H. W. WELCH. Ecr. Arbitre Medical-Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorel-R. Harrower, Eer. Melbourne-Thos. Tait. Eci St. Andrews-Frank Fa- St. Hyacinthe-Boucher de rish. Eer. la Bruyère, Eer. St. Johns-Charles Pierce Trois-Rivières - John Ro-

Ecr. bertson, Ecr. Huntingdon-R. B. So- Hawksbury-Georges Hamil merville. Ecr. tor. Ecr. Stanslead—F. Judd. Ecr. Dunham—Wm. Baker, Ecr. Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.

ETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSU-RANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie hamaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme anssi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'officnt les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en érat de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des Annuirés augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains, Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnic comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances penvent s'effectuer, AVEC on SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels on trimestriels ; et le système de cemi-crédit uyant été adopte par le Boreau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15 20 25 30 35 40 45 50 55 60	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1 5 17 8 7 10 10	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 2 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11 4 19 11 6 9 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4 5 3 4 6 13 2

Un trouvera, en les comptant, que les taux ei-dessus l'assurance pour la vie, sans participation, et demi credit, sont plus was que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre mair tenant d'assurer en Canada tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un age spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE 60 65 20 25 30 1 19 10 2 8 3 2 19 7 4 13 2 3 12 4 2 11 8 6 12 3 4 15 5 6 15 3 3 14 9 4 18 6 6 16 5 3 2 40 10 12 9 3 18 11 45 10 13 2

10 14 11

.7) 5 11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Frangois-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, cer., des tarils, prospectus, formules de demande, el tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la Montréal, 5 mars 1891.

on assure.

50 55

LACOSTE ET LATOUR BEBRLEVOM

T' Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pou réclamations et requêtes, tant auprès du gouveine ment qu'auprès de quelques personnes que ce soi dans 1 Haut et lans le Bas-Canada. Etude ! No 1, rue St.-Dom nique, porte votsine de M

M. Lat utaine et Berthelot, avocats. Montréal, 18 novembre 1851.

BIDLIOTHEQUES PAROISSIALES,

ES Somsignés out l'honneur d'annonce aux MM, du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES. qu'ils ont maintenant en sente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartouné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0:

Ribliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés er 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothéque catholique de Lille, format is 18 7, 460 volumes solidement cartonnes et 215 volumes, pour la collection £10 0 0 Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET Cie, ne St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

AVERWEED.

Al'Evêché, à la Providence et dans toutes les Libras ries Catholiques de cette ville,

NEUVAINE POUR SE PREPARER A LA FETE

DIE RA WEXELLERO De Notre-Seigneur Jesus Christ

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Fome.

PRIX: 28. 6D. LA DOUZAINE. Montréal, 2 novembre 1851.

rector L. Langevin. AVOCAT.

CE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvei Doement, de vente et achats de lots de terre, demag des de patentes, réclamations pour indemnités, réception et transmissions de deniers, etc. Buzrau : à Québer, com des rues Ste. Familla et 31

Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande tue du Faubeury St. Lament No 91

Mortréal, le 19 septembre 1851. ARNOT, Professeur de français, latin, rhéter que, belles-lettres, etc. rue. Dorchester nun.é

Montréal. 9 Nov. 1850. J. J. E. BIBAUD

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 21 juin 1851. GYMKASN

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ARONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0 On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'éclicance du semestre on de l'année courante, à moins d'une conventier aui en dispense. L'abonnement à ce journal date invariablement du

1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre. Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de 'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Chaque insertion subséquente. . . . 0 0 7
Dix lignes et au-dessons, le insertion . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente. 0 0 11
Au-dessous de dix lignes, (Tre insertion) chaque ligne. 0
Chaque insertion subséquente, par ligne. 0 L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou

Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANCES RELIGIEUX.

Montreal, . . MM. E. R. Fabre et Cie. Lilnair TROIS-RIVIÈRES, Val. Guillet, 6cr., N. P. L. Gill, Pire., V. QUEBEC, . . STE. AFRE, . M. F. Pilole, Pire Direct. RIVIRLE DU LOUP, M. L. Baribeau. ST. ATHANASE, M. J. Dacier.

REDACTEUR:
F. M. DEROME, AVOCAT, Inonne et St. Desis, IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE:
JOSEPH RIVET..

D'ecteur de 'Academie Montréal 9 septembre 1850.